



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

MON CONSEIL  
EN ÉVOLUTION  
PROFESSIONNELLE

# UN SERVICE POUR VOS SALARIÉS, UN VRAI LEVIER POUR VOTRE ENTREPRISE



# Pour les employeurs

## Accompagner vos collaborateurs dans un contexte en mutation

Le **Conseil en évolution professionnelle (CEP)** se positionne comme un **appui** pour relever des défis technologiques, écologiques et organisationnels, quel que soit la taille de l'entreprise. Gratuit, confidentiel et accessible à tous les salariés, le CEP accompagne chacun dans ses projets d'évolution professionnelle, qu'ils se réalisent au sein ou en dehors de l'entreprise.

**Intégrer le CEP à votre stratégie RH, c'est accompagner vos collaborateurs dans leurs projets professionnels et renforcer votre image d'employeur responsable.**

## Le CEP, un levier concret aux enjeux RH

### FIDÉLISER

Fidéliser les talents demeure un enjeu majeur pour les entreprises, dans un contexte de concurrence renforcée et d'attentes plus élevées des salariés. Préserver le sens et la motivation au travail contribue à limiter les risques de désengagement et de perte de compétences.

CEP

Le CEP permet d'accompagner les salariés dans la formalisation de projets d'évolution interne (mobilité, acquisition de nouvelles compétences), ce qui renforce leur engagement et leur sentiment d'être écoutés.

### FORMER

Adapter les compétences des collaborateurs aux évolutions rapides du marché du travail et prévenir l'obsolescence.

CEP

Le CEP aide à l'identification des besoins en compétences et la co-construction de parcours de formation adaptés. Il aide le salarié à mobiliser son CPF et les abondements disponibles, afin de réduire l'écart entre compétences actuelles et compétences requises. Cette démarche proactive permet à l'entreprise d'anticiper les évolutions des métiers et de maintenir sa compétitivité.

### SÉCURISER

Identifier et prévenir les situations d'usure professionnelle et de risques santé permet de préserver l'équilibre de l'entreprise. En agissant en amont, l'entreprise évite les départs non anticipés, limite les coûts de recrutement imprévus et maintient sa productivité.

CEP

Le CEP permet d'anticiper ces situations en proposant des solutions de reconversion ou de formation à de nouvelles compétences, au sein ou en dehors de l'entreprise. Cette démarche proactive maintient une relation professionnelle saine et renforce l'image positive de l'entreprise.

### OPTIMISER VOTRE BUDGET FORMATION

CEP

Au regard du projet du salarié, le CEP identifie les financements individuels mobilisables et adaptés (CPF, Projet de Transition professionnelle, C2P...). Pour l'entreprise, cela contribue à réduire les coûts tout en accompagnant le parcours du salarié.

### RENFORCER LA MARQUE EMPLOYEUR

CEP

Proposer le CEP à ses salariés démontre une politique RH proactive, centrée sur l'humain et l'évolution professionnelle. Cela renforce l'attractivité de l'entreprise et sa réputation en tant qu'employeur responsable.

Plus de 700 000 salariés ont bénéficié du service Mon Cep pour se préparer aux évolutions du travail, être accompagné dans leurs situations professionnelles. Ce service gratuit et confidentiel accompagne chacun face aux évolutions du travail. Plus de 95 % des bénéficiaires le recommandent pour son utilité et sa qualité.

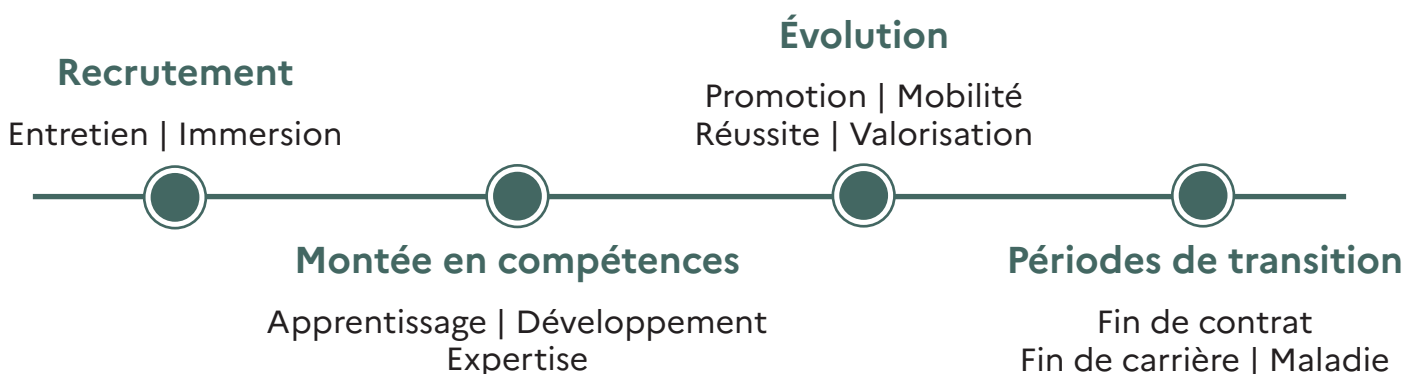
Mon CEP, c'est un **facilitateur** concret pour construire son avenir professionnel, à tout moment de sa carrière.

## Aider vos salariés à prendre en main leur vie pro

Il permet de :

- Faire le point sur sa situation
- Evoluer ou changer
- Se former
- Trouver des solutions de financements
- Etc.

## Le CEP au cœur des étapes de la vie pro



**GRATUIT**

**PERSONNALISÉ**

**CONFIDENTIEL**

**NEUTRE**

**DE PROXIMITÉ**



# Contacts pour vos salariés

## En Auvergne-Rhône-Alpes

les salariés trouvent facilement un conseiller proche de chez eux !

**PAR TÉLÉPHONE :**

**09 72 01 02 03**

Nos chargés d'information sont disponibles  
du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 12h00

**EN LIGNE :**

[www.avenir-actifs.org/ara](http://www.avenir-actifs.org/ara)



## Contacts pour votre entreprise

**Vous souhaitez en savoir plus sur le CEP ?**  
Contactez-nous

06 73 60 27 17 *ou* [partenariat@cibc-ara.fr](mailto:partenariat@cibc-ara.fr)



Rendez-vous individuels  
avec vous en présentiel  
ou en distanciel pour vous  
présenter le service.



Mise à disposition de flyers,  
affiches ou de goodies pour  
présenter le service à vos  
salariés.



Intervention gratuite au  
sein de votre entreprise  
pour présenter le service à  
vos salariés.